

L'IQRDJ PRÉSENTE

LA GRANDE ASSEMBLÉE DU DROIT ET DE LA JUSTICE

19 MARS 2021 – 9H À 12H

THÈME 4

L'INNOVATION LÉGISLATIVE

Le thème de *l'innovation législative* concerne la mise à l'agenda de projets de lois adaptés à la société québécoise d'aujourd'hui.

Ce thème soulève des enjeux entourant les problèmes publics qui requièrent qu'on légifère au cours des prochaines années en s'appuyant sur une vision à long terme.

Il s'articule principalement autour de l'adoption de nouvelles lois et de l'adaptation de lois déjà en vigueur.



PROPOSITIONS

PROPOSITION 1

Il est d'abord proposé que l'IQRDJ dresse un portrait des options législatives qui permettraient de renforcer la protection de l'environnement, d'assurer l'autonomie alimentaire et de mettre en œuvre les droits économiques, sociaux et culturels reconnus sur le plan international.

PROPOSITION 2

Il est ensuite proposé que l'IQRDJ inventorie des mécanismes juridiques susceptibles de rendre les institutions publiques imputables du respect des lois et des règlements en vigueur, notamment en mettant leur mise en œuvre à l'abri des conflits d'intérêts et des intérêts établis.

PROPOSITION 3

Il est enfin proposé que l'IQRDJ cible notamment les groupes vulnérables, les populations régionales et les communautés autochtones dans tout projet visant un meilleur accès au droit, qu'il soit limité par l'analphabétisme, les inaptitudes numériques, les difficultés linguistiques ou l'isolement géographique, particulièrement en diversifiant le rôle des juristes œuvrant au sein des cliniques juridiques et des organismes sans but lucratif.